

a

FIDA

FONDS INTERNATIONAL DE DÉVELOPPEMENT AGRICOLE

Consultation sur la septième reconstitution des ressources du FIDA – Cinquième session

Rome, 14-15 décembre 2005

SYSTÈME D'ALLOCATION FONDÉ SUR LA PERFORMANCE

La Consultation est priée d'examiner le texte ci-après en remplacement du paragraphe 34 du rapport.

34. La Consultation a réaffirmé que le SAFFP sera étendu à l'ensemble du programme de prêts en tant que système uniforme de comparaison et d'allocation, en prenant en compte la nécessité à la fois de refléter les priorités en termes de répartition régionale de l'aide au développement (notamment en ce qui concerne l'Afrique et les autres emprunteurs à des conditions particulièrement favorables) et de réserver à ces pays une part d'au moins deux tiers. À cet égard, le FIDA continuera à affecter à l'Afrique subsaharienne un pourcentage de ressources au moins égal à celui que la région reçoit actuellement, sous réserve que la performance individuelle des pays le justifie, afin d'appuyer les efforts que déploient ces pays pour utiliser ces ressources à aider efficacement les ruraux pauvres à surmonter la pauvreté et parvenir à la sécurité alimentaire.

35. Pour ce faire, il est nécessaire de procéder à une analyse minutieuse plus poussée et à des consultations à la lumière de l'expérience de la mise en œuvre jusqu'ici du SAFFP afin d'assurer qu'il reflète pleinement les orientations stratégiques, les priorités et les mandats du Fonds.

36. Avant la réunion la session d'avril 2006 du Conseil d'administration, le FIDA organisera un séminaire informel pour les membres afin d'examiner les modifications à apporter à la formule. En avril 2006 le Conseil décidera de quelle manière appliquer les révisions prévues pour étendre le système uniforme de comparaison et d'allocation à l'ensemble du programme de prêts. À cette fin le Conseil d'administration pourrait souhaiter créer un groupe de travail chargé de se pencher sur les questions pertinentes du système existant, y compris les modifications basées sur certains éléments de la formule elle-même, notamment les évaluations de la performance et les coefficients de pondération de la population et du revenu, tout en maintenant la pondération globale de la performance. La mise en pratique débutera avec le programme de travail pour 2007 (première année de FIDA VII) qui sera présenté au Conseil à sa session de septembre 2006.